

47ème Critérium de doubles Allan Sport 2025-2026

Point 1

Le classement officiel AFT de double sera effectif pendant toute la durée du criterium.

Point 2

Le tie-break est d'application à 6/6 dans les deux premiers sets.

En cas d'égalité à 1 set partout, un tie-break jusqu'à 10 avec 2 points d'écart déterminera le vainqueur du match.

Point 3

Les 5 meilleurs résultats seront pris en considération pour l'établissement du classement dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo: dans chaque catégorie,

En 1 / le départage se fera au nombre de points marqués sur l'ensemble du Criterium.

En 2 / il sera tenu compte du plus grand nombre de victoires, puis de finales et ensuite de demi-finales...

En 3 / les résultats obtenus dans le dernier tournoi seront décisifs.

En 4 / tirage au sort.

Point 4

Les **vainqueurs** de chaque étape recevront **1 t-shirt** (maximum 2 par catégorie) et **1 sweat shirt** pour les **doubles vainqueurs** dans une même catégorie (max 1 sweat par catégorie)

Les **vainqueurs du critérium 2026** recevront une **veste brodée** mais pour que la veste brodée soit décernée, chaque catégorie concernée doit avoir organisé au moins 4 étapes. .

Point 5

La remise des prix aura lieu dimanche 29 mars 2026 à 18h au TC Wimbledon

Les 5 premiers, dans chaque catégorie, recevront 1 prix

Les lauréats devront être obligatoirement présents pour recevoir leurs prix.

Point 6

Les joueurs pourront participer à 3 catégories maximum par tournoi mais le juge-arbitre se réserve le droit de réduire à 2 catégories pour permettre au plus grand nombre possible de joueurs

différents de s'inscrire.

Point 7

Quand un joueur en fauteuil roulant joue avec ou contre un joueur valide, les règles du tennis en fauteuil roulant sont d'application pour le joueur en fauteuil roulant tandis que les règles du tennis pour joueurs valides sont d'application pour le joueur valide. Dans ce cas, le joueur en fauteuil roulant a droit à **2 bonds**, tandis que le joueur valide n'a droit qu'à **1 seul rebond**.

Point 8

Le juge-arbitre se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un(e) joueu(r)se dans une ou plusieurs catégories et ce refus sera motivé.

Point 9

Catégories 2023-2024

- Doubles Messieurs II de 110 à 150 pts
- Doubles Messieurs III de 80 à 120 pts
- Doubles Messieurs IV de 50 à 90 pts
- Doubles Messieurs V de 20 à 60 pts
- Doubles Messieurs VI de 10 à 30 pts

- Doubles Mixtes IV de 50 à 90 pts
- Doubles Mixtes V de 20 à 60 pts
- Doubles Mixtes VI de 10 à 30 pts

- Doubles Dames IV de 50 à 90 pts
- Doubles Dames VI de 10 à 30 pts

Point 10

Les participants prendront connaissance des horaires du premier match de chaque tournoi sur le site internet <http://www.allansport.be> ou <http://www.aftnet.be> au plus tard un jour avant le début du tournoi. Les horaires des matches suivants seront fixés à la table du juge-arbitre ou par téléphone.

Point 11

Attributions des points (par catégorie et par étape)

Vainqueur 10 pts

Finaliste 8 pts

1/2 finaliste 6 pts

1/4 finaliste 4 pts

1/8 finaliste 2 pts

1/16 finaliste 1 pts

Les résultats de chaque étape du circuit seront également pris en compte pour le classement du Critérium de Double AFT Brabant. (cfr règlement critérium double AFT Brabant)

Conditions:

A / avoir remporté un match min.

B / Une catégorie réunissant moins de 8 équipes se verra attribuer des points réduits de moitié (par tournoi)

C/ Il faut un minimum de 4 paires inscrites pour que le tableau soit tiré.

Point 12

Montant de l'inscription :

En été (fin des vacances scolaires de printemps à fin septembre) : 25 euros/paire

En Hiver (octobre à la fin des vacances scolaires de printemps) : 30 euros/paire